

Le Forum marchand de l'eau

Sylvie Paquerot

Numéro 757, juin 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/67187ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paquerot, S. (2012). Le Forum marchand de l'eau. *Relations*, (757), 6–7.



«étrangers désignés», qui vise en particulier ceux provenant des pays présentés comme «sûrs et démocratiques» par les autorités canadiennes. Pourtant, beaucoup de pays considérés comme «sûrs» se livrent à différentes formes d'exactions et d'abus, même de la part des agents de l'État.

Le projet de loi donne aussi plus de pouvoirs discrétionnaires au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Ce dernier se réserve le droit de désigner comme tels certains pays, abolissant un mécanisme indépendant de surveillance jusqu'ici chargé de cette tâche. Cela donnera lieu à des calculs politiques arbitraires et partisans, car les critères en vertu desquels sont désignés les «bons» et les «mauvais» réfugiés demeurent souvent tributaires de considérations géopolitiques.

De nombreux observateurs estiment que le gouvernement fédéral veut notamment bloquer l'arrivée de demandeurs du statut de réfugiés provenant d'Europe, qui ont constitué 23 % des demandes d'asile l'an dernier, une augmentation de 14 % par rapport à 2009. Cette mesure ciblerait notamment les «gens du voyage» (les Roms) venant de Hongrie.

De plus, le projet de loi introduit la notion de «résidence permanente conditionnelle». Désormais, une amélioration de la situation politique du pays d'origine d'un réfugié pourrait entraîner la perte de son statut de résident permanent et son expulsion du Canada, sans possibilité de faire appel. Une telle mesure est inhumaine, car elle plongera dans l'insécurité de nombreux immigrants. Par exemple, une personne arrivée grâce à un programme de réinstallation de réfugiés il y a plus de dix ans, qui a refait sa vie et qui a fondé sa famille au Canada, risque de perdre son statut et d'être déportée. Les enfants nés au Canada de parents réfugiés en seront grandement affectés. La tradition canadienne voulant que tout immigré soit reconnu comme étant un futur citoyen n'est plus un principe de base.

Alors que le 60^e anniversaire de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés vient d'être célébré, il est plus que jamais nécessaire d'exiger du Canada qu'il s'engage à améliorer les mesures de protection des réfugiés. Car le nombre de personnes déracinées dans le monde n'a jamais été aussi élevé depuis les 15 dernières années : il était estimé à 44 millions en 2010 par le Haut Commissariat pour les réfugiés. Et dans plus de 80 % des cas, ces personnes trouvent refuge

dans les pays en voie de développement. Le Canada doit faire sa part.

Il est important de rappeler que ces reculs dans le droit d'asile s'inscrivent dans une tendance lourde qui affecte les politiques migratoires des États occidentaux. Délaissant leurs obligations en matière de protection des réfugiés, les États privilégient surtout l'immigration «utile» et «flexible» par le biais des programmes temporaires de travail. ●

Le Forum marchand de l'eau

À Marseille, le Forum mondial de l'eau a peut-être perdu le peu de crédibilité qu'il lui restait.

SYLVIE PAQUEROT

Le VI^e Forum mondial de l'eau (FME) se tenait à Marseille, en France, du 12 au 17 mars dernier. Convaincus que celui-ci n'a rien d'officiel, ni de légitime, puisqu'il est contrôlé par des acteurs privés en dehors du cadre de l'ONU, les mouvements sociaux rassemblés pour l'occasion au Forum alternatif mondial de l'eau (FAME) l'ont rebaptisé le Forum marchand de l'eau.

Depuis le second Forum mondial de l'eau à La Haye, en 2000, les affrontements entre des visions contradictoires et les pressions pour faire reconnaître, dans la déclaration ministérielle issue de chaque forum, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme droit humain, colorent les débats et la couverture médiatique de l'évènement. À cela s'ajoute la contestation de sa légitimité même et de sa prétention à dicter l'agenda mondial relatif à cet enjeu vital pour l'humanité. Cette an-

née marque toutefois une rupture significative sur tous ces plans.

Du point de vue du débat sur la légitimité du forum marchand, les faits ont en quelque sorte parlé à la place des mouvements sociaux puisque le FME, qui annonçait de 20 000 à 25 000 participants, n'aura même pas réussi à en attirer 10 000. La conférence ministérielle n'a pas réuni autant de délégations que par le passé : des gouvernements très actifs dans le dossier de l'eau, comme celui de la Norvège, n'y étaient pas présents. En somme, avec des dizaines de millions d'euros de fonds publics, le FME n'a atteint que 50 % de son objectif de participation alors que le Forum alternatif, auquel le gouvernement français a refusé tout appui financier, a attiré près de 5 000 participants à ses différentes activités, alors qu'il n'en espérait que 2 000. Bien que les organisateurs annoncent la tenue du prochain FME en Corée du Sud en 2015, on peut se demander s'il survivra à sa

L'auteure est directrice adjointe de l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa



En ce qui concerne le droit à l'eau, si celui-ci est – pour la première fois – bien mentionné dans la déclaration ministérielle, le texte a été critiqué par la rapporteure des Nations unies sur le droit à l'eau et à l'assainissement elle-même, Catarina de Albuquerque. Celle-ci considère que le libellé ne rencontre pas les exigences des textes adoptés à l'ONU, qu'il s'agisse de la recommandation de l'Assemblée générale de juillet 2010 ou de la décision du Conseil des droits de l'homme de septembre 2010. À la suite de l'adoption de ces deux textes dans le système international officiel, il aurait été malvenu de ne pas abor-

der le droit à l'eau des textes en négociation pour la déclaration de Rio+20.

La bonne nouvelle dans tout cela ne se situe pas du côté du forum marchand mais bien de celui du forum alternatif, qui a montré que les mouvements citoyens sont prêts pour Rio+20, au-delà de la seule problématique de l'eau. La profondeur des analyses présentées dans les différents ateliers, la compréhension, évidente dans les débats, de l'articulation nécessaire entre les différents problèmes sociaux et environnementaux, la clarté des revendications en regard des problèmes identifiés illustrent une maturité impressionnante, qui s'est construite au fil des années de mobilisation. Les convergences avec d'autres mouvements portant d'autres revendications laissent espérer, pour Rio+20, une confrontation politique fondamentale entre économie verte et droits humains, entre sommet des États et sommet des peuples. ●

perte de crédibilité. Intitulé «Le temps des solutions», il n'aura apporté que bien peu à ce chapitre, réaffirmant sa foi dans les mécanismes économiques et réduisant les enjeux de l'eau aux exigences de l'économie verte. C'est ce que ses promoteurs entendent porter au Sommet Rio+20, fiers que l'eau y fasse partie des priorités.

der la question du droit à l'eau dans cette déclaration. C'était sans compter les pressions du Canada pour en réduire la portée. Ce dernier s'est fait rappeler durement à l'ordre par M^{me} Albuquerque lors de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars, en raison de la pression qu'il exerce aussi, conjointement avec les États-Unis, pour retirer

Budgets 2012 : un pas de plus vers l'austérité

Les derniers budgets provincial et fédéral se caractérisent par l'austérité, subtile dans un cas, manifeste dans l'autre.

EVE-LYNE COUTURIER

Le 20 mars dernier, le gouvernement Charest présentait le troisième budget de son mandat. La tradition veut que le ministre des Finances porte des souliers neufs pour l'occasion. Jouant avec l'image, Raymond Bachand avait préféré cirer les siennes en 2010, les ressemeler en 2011 et s'est offert de nouveaux lacets

en 2012. L'an prochain, nous promet-il, l'équilibre budgétaire sera atteint et une nouvelle paire pourra enfin être achetée. Mais en attendant, il nous a présenté un budget tout en douceur, sans éclat, tranquille. Aucun nouveau tarif, pas de nouvelles taxes, absence de coupes massives. Les grandes nouvelles ne touchent que les personnes âgées et le Plan Nord, le fleuron de la stratégie libérale.

Ainsi, le vaste chantier qui sera mis en place pour mettre à profit le territoire du Québec voit ses contours se définir un peu plus. On en sait davantage sur les redevances qui seront perçues sur les profits des minières (365 millions de dollars en 2011-2012) et sur le mode d'investissement privilégié par le gouvernement, comprenant la création de Ressources Québec, qui verra à s'assurer de la participation de l'État dans des projets miniers jugés prometteurs. Toutefois, les questions de la protection du territoire, de la relance à plus long terme des régions minières

L'auteure est chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)